

État de l'archivage numérique en Suisse

Évaluation de l'enquête du CECO

Printemps 2011

1	Introduction.....	1
1.1	Contexte et but de l'enquête	1
1.2	Méthode	1
2	Questions posées.....	2
3	Évaluation.....	2
3.1	Méthode	2
3.2	Généralités: OAIIS incontesté.....	2
3.3	État de la mise en œuvre des différents aspects	3
3.4	État de la mise en œuvre des différents types de documents	3
3.5	Aperçu général cantons et Confédération.....	3
3.6	Aperçu général communes	4
3.7	Thèmes importants.....	5
4	Questions supplémentaires concernant les projets du CECO	5
5	Annexe: Données.....	6
5.1	État de la mise en œuvre des différents aspects	6
5.2	État de mise en oeuvre des différents types de documents.....	7
5.3	Priorité de thèmes importants	8

1 Introduction

1.1 Contexte et but de l'enquête

En automne 2010, la Conférence des directrices et des directeurs des Archives cantonales et des Archives fédérales, ainsi que de la Principauté du Liechtenstein (Conférence des directeurs d'archives, CDA) a prié le CECO de prendre la direction du projet prioritaire de cyberadministration B2.09 «Services d'archivage électronique de longue durée». Cette tâche comporte principalement deux aspects: d'une part la collaboration avec d'autres projets prioritaires dans lesquels des thèmes potentiellement pertinents à l'archivage sont traités et, d'autre part, la communication des activités passées de la communauté archivistique dans le domaine de l'archivage numérique aux acteurs du secteur cyberadministration. Pour pouvoir documenter l'état de l'archivage numérique en Suisse, le CECO a mené au printemps 2011 une enquête auprès des archives; elle est documentée dans le présent rapport. Le CECO poursuit en outre, grâce à cette enquête, le but de fournir aux archives, qui s'emploieront prochainement à élaborer une stratégie de mise en œuvre, une grille de hiérarchisation de leurs efforts dans un contexte global suisse.

1.2 Méthode

Les archives suivantes ont été invitées à participer à l'enquête: les Archives fédérales suisses, les Archives nationales du Liechtenstein, toutes les Archives d'État suisses et les dix plus grandes Archives communales de Suisse. Ce cercle de participants qui

dépasse les archives membres du CECO devrait permettre d'obtenir une image la plus complète possible du paysage archivistique de droit public suisse.

L'enquête a été réalisée en avril et en mai 2011 au moyen d'un questionnaire en ligne. Le questionnaire était également disponible sous la forme d'un document. Un total de 33 réponses sont parvenues. Toutes les archives membres du CECO et 4 autres archives communales ont répondu.

2 Questions posées

1. Prévoyez-vous l'archivage de données numériques selon le modèle de référence OAIS ou vous appuyez-vous sur un autre modèle?
2. Afin de pouvoir évaluer l'état global de réalisation de l'archivage numérique, nous vous prions d'indiquer le degré de réalisation de chacun des points suivants dans votre service d'archives. Les points sont formulés sur la base des exigences minimales en matière d'archivage numérique et de l'OAIS.
Concept/stratégie, cadre (policy); définition du format; transmission; AIP; Descriptive Information; utilisation; Bitstream Preservation.
3. Veuillez indiquer pour les types de documents numériques suivants les activités relatives à leur archivage que votre service d'archives a déjà réalisées.
Documents; bases de données; sons; vidéos; GEVER; photos; rétro-numérisés
4. Dans la liste ci-après sont mentionnées des provenances pour lesquelles des étapes ont déjà été franchies pour l'archivage numérique dans certaines archives ou qui sont pertinentes du point de vue de la cyberadministration. Veuillez indiquer, pour ces provenances, quelles activités vous avez déjà réalisées, quelle importance elles ont pour vous et, le cas échéant, l'année de la première prise en charge (planifiée) de documents numériques. Veuillez compléter de la même manière d'autres provenances dont vous avez déjà commencé l'archivage numérique.
Police; justice; impôts; parlement (p. ex. débats du Conseil); gouvernement (p. ex. décision du Conseil d'Etat); assurance immobilière; permis de construire; contrôle des habitants (registre des habitants); autres

3 Évaluation

3.1 Méthode

Les réponses se basent sur la propre estimation des archives participantes. Pour faciliter l'analyse et la comparaison, le secrétariat du CECO a converti les réponses aux questions 2 et 3 en pourcentages. Dans quelques cas justifiés, il a en outre corrigé des estimations qui étaient soit contradictoires soit reposaient par comparaison sur une interprétation de la question trop rigide ou trop large d'esprit

3.2 Généralités: OAIS incontesté

Les réponses à la question du modèle sur lequel les archives se basent ont donné l'image unique attendue: l'OAIS est le modèle de référence établi sans exception et incontesté pour l'archivage numérique. Il est cependant important de noter que l'OAIS n'est qu'un cadre conceptuel et qu'il n'offre en aucun cas des indications relatives à l'implémentation. La mise en œuvre concrète de ce modèle de référence nécessite

d'autres spécifications, normes et précisions et peut être réalisée sous différentes formes.

3.3 État de la mise en œuvre des différents aspects

Une séquence principale relativement prévisible du processus est reconnaissable par l'analyse de l'état de la mise en œuvre des différents aspects ou éléments de l'archivage numérique. Les premières étapes (souvent appropriées) qui sont abordées concernent la transmission, la définition des formats et l'implémentation de la *bitstream preservation*. Elles sont suivies des travaux de concept ou de stratégie et de la formulation d'un cadre (policy). Les thèmes de définition de l'AIP et d'organisation de l'utilisation viennent à la fin de cette séquence et n'ont pas encore débuté dans la plupart des archives.

3.4 État de la mise en œuvre des différents types de documents

Pratiquement aucune archive ne compte déjà l'archivage parmi ses activités régulières; seules quelques-unes se trouvent à l'état de prototype ou sont en phase de test. Une majorité des archives participantes n'ont pas encore commencé l'archivage de certaines catégories de documents ou ne sont qu'aux prémices de projets correspondants. Toutefois, des différences dans le degré de réalisation des catégories sont perceptibles. Une majorité des archives ont déjà entrepris des étapes ou même en grande partie réalisé l'archivage pour les photos, les documents et les rétro-numérisés. Une petite majorité est aussi dans la phase de planification ou de projet en ce qui concerne les documents GEVER. Les sons et les vidéos sont moins représentés; les bases de données ne sont devenues l'objet de projet d'archivage que de manière isolée. Dans bien des cas, ces différences ne doivent pas être mises au compte de l'ordre des priorités de l'archive mais plutôt de l'offre des offices versants.

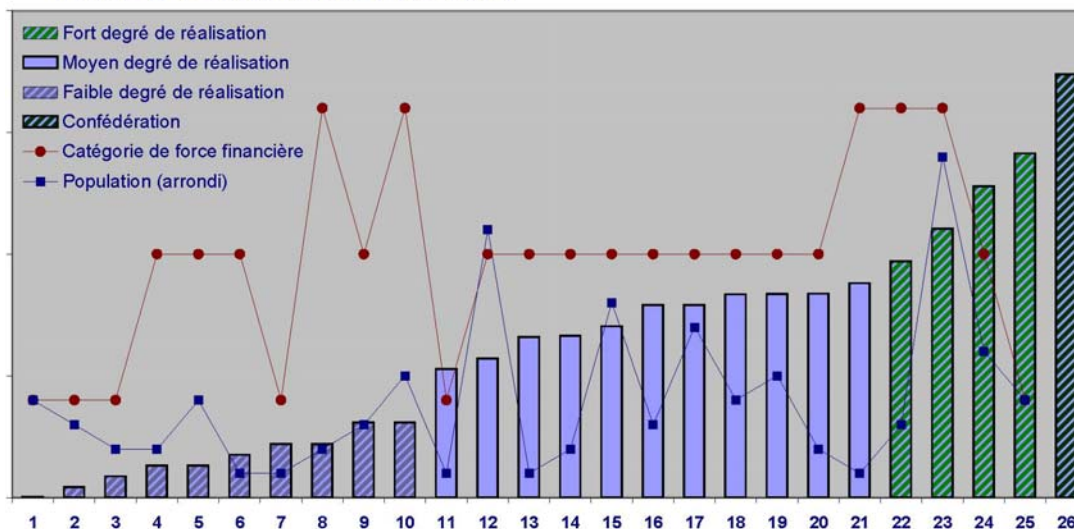
3.5 Aperçu général cantons et Confédération

Pour obtenir une image globale de l'état de la mise en œuvre de l'archivage numérique, les réponses aux questions 2 et 3 ont été représentées sous la forme de pourcentages puis leur somme effectuée. Le résultat peut être interprété comme une grandeur de mesure de l'état de la mise en œuvre de l'archivage numérique. Toutes les archives de niveau national et cantonal sont représentées dans le graphique ci-dessous selon l'ordre d'état de mise en œuvre. En outre, le nombre d'habitants (arrondi) et la force financière (selon l'évaluation par la Confédération de 2006/07) de chaque canton est mise en évidence. Cette représentation permet deux déductions révélatrices:

- Entre un petit groupe de tête et un groupe de fin de peloton également assez petit se trouve un milieu de terrain étendu. Nous ne voyons donc pas, comme on aurait pu le supposer, une division entre d'une part quelques pionniers et d'autre part une grande masse d'archives moins avancées, mais un grand nombre d'archives qui ont dépassé le stade initial dans plusieurs domaines.
- La grandeur du canton (mesurée à son nombre d'habitants) n'est pas en corrélation avec l'état du développement de l'archivage numérique.
- Une corrélation avec la force financière du canton est par contre perceptible. Les cantons financièrement forts se trouvent majoritairement dans le groupe de tête, les cantons financièrement faibles pratiquement tous dans le groupe de fin ou en fin de milieu de terrain. Il va de soi que la force financière n'est pas le seul facteur

qui avantage l'archivage numérique, mais qu'à côté de cela, des facteurs d'ordre politique, institutionnel et autre ne doivent pas être négligés.

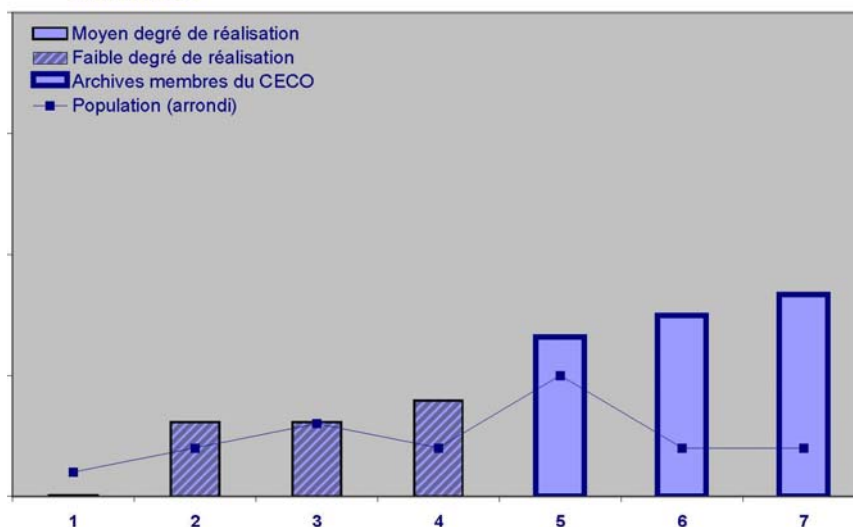
Degré de réalisation de l'archivage numérique de longue durée - cantons, Liechtenstein et Confédération



3.6 Aperçu général communes

Une représentation similaire pour les archives des communes participantes montre un état de mise en œuvre significativement moins important que dans les hautes sphères de l'état. Ici, aucun groupe ne se démarque encore. Il apparaît néanmoins que les archives membres du CECO se situent toutes à la tête de cette liste alors que les non-membres indiquent un état de la mise en œuvre moins avancé. Nous supposons que, dans une première phase, ce sont avant tout les archives communales disposant de bonnes conditions préalables (politiques et institutionnelles) pour l'archivage numérique qui ont souscrit au CECO. La base de données restreinte limite cependant la valeur significative de cette analyse.

Degré de réalisation de l'archivage numérique de longue durée - communes



3.7 Thèmes importants

La quatrième question avait pour but d'obtenir des déclarations concernant l'intérêt et la priorité de chacune des différentes provenances importantes. Les propositions de provenances émanent de trois sources:

- Provenances dont l'archivage a déjà été thématiqué dans le cadre de projets du CECO (parlement [débat du Conseil], assurance immobilière);
- Provenances dont la signification a été différemment soulignée par les archives membres du CECO (police, justice, impôts, gouvernement [décisions du Conseil d'État]);
- Provenances qui sont les thèmes de l'un des projets prioritaires de la cyberadministration suisse et qui sont reconnues comme potentiellement pertinentes du point de vue archivistique par le CECO (permis de construire, contrôle des habitants [registre des habitants]).

La restriction à cette liste de choix concrets limite le potentiel d'évaluation des réponses. Environ la moitié des archives participantes attribue une priorité moyenne à haute à la plupart des provenances. Des différences apparaissent particulièrement dans les différents niveaux étatiques: L'assurance immobilière n'est intéressante que pour les cantons, le contrôle des habitants principalement pour les communes.

En moyenne, seules les provenances du parlement et du gouvernement, primordiales pour tous les niveaux étatiques, émergent. Une plus haute importance par rapport aux autres provenances de la liste leur est toujours attribuée. Cette importance se manifeste par le fait que pour ces provenances, la moitié des archives prennent déjà en charge des documents numériques ou que cette prise en charge est planifiée alors que pour toutes les autres provenances proposées (exception faite de la police), environ trois quarts des archives participantes n'ont pas encore franchi d'étape pour leur prise en charge.

Les archives avaient en outre la possibilité de mentionner d'autres provenances auxquelles elles attribuaient une grande importance. Les provenances suivantes ont été mentionnées: SIG, feuille officielle, recherche sur le domaine bâti, communication, Service des monuments historiques (2x) ressources humaines (2x) office de la circulation, agriculture, services industriels. En outre, diverses catégories de documents ont été mentionnées en lieu et place de provenances: rétro-numérisés (registre des familles, cadastre), images, documents de systèmes GEVER. Une bonne moitié des archives n'ont mentionné aucune autre provenance.

Les réponses n'ont pas livré d'enseignements surprenants pour la future structure du programme du CECO. À ce jour, l'enquête n'a révélé aucun manquement manifeste. Il serait néanmoins judicieux de mieux prendre en compte l'importance des documents du parlement et du gouvernement dans de futurs projets.

4 Questions supplémentaires concernant les projets du CECO

Par cette enquête, selon le vœu de la commission de surveillance, les besoins des archives membres ont également été répertoriés concernant deux domaines thématiques régulièrement débattus au sein du CECO depuis quelques temps: l'archivage numérique comme prestation de service et les outils pour le format d'archivage de bases de données SIARD. Les réponses à ces deux questions seront présentées à la commission de surveillance dans un document séparé.

5 Annexe: Données

5.1 État de la mise en œuvre des différents aspects

		Pas encore commencé / interrompu	Commencé / phase de projet	Prototype / phase de test	Réalisé / en service
Concept / stratégie	Confédération	0	0	0	1
	Cantons	3	16	3	3
	Communes	2	4	1	0
Cadre (policy)	Confédération	0	0	0	1
	Cantons	10	9	3	3
	Communes	2	4	1	0
Définition du format	Confédération	0	0	0	1
	Cantons	6	8	9	2
	Communes	3	2	2	0
Trans- mission	Confédération	0	0	0	1
	Cantons	9	9	5	2
	Communes	2	2	3	0
AIP	Confédération	0	0	0	1
	Cantons	16	4	4	1
	Communes	5	0	2	0
Descriptive Information	Confédération	0	0	0	1
	Cantons	13	6	3	3
	Communes	4	0	3	0
Utilisation	Confédération	0	1	0	0
	Cantons	19	2	3	1
	Communes	5	1	1	0
Bitstream Preservation	Confédération	0	0	0	1
	Cantons	11	4	6	4
	Communes	3	2	2	0

5.2 État de mise en oeuvre des différents types de documents

		Pas encore commencé / interrompu	Commencé / phase de projet	Prototype / phase de test	Réalisé / en service
Documents	Confédération	0	0	0	1
	Cantons	8	12	5	0
	Communes	3	4	0	0
Bases de données	Confédération	0	0	0	1
	Cantons	15	7	3	0
	Communes	6	1	0	0
Son	Confédération	0	0	0	1
	Cantons	12	7	6	0
	Communes	4	2	1	0
Vidéo	Confédération	0	0	0	1
	Cantons	16	4	5	0
	Communes	3	2	2	0
GEVER	Confédération	0	1	0	0
	Cantons	10	15	0	0
	Communes	5	2	0	0
Photo	Confédération	0	0	0	1
	Cantons	7	8	9	1
	Communes	2	4	1	0
Rétro- numérisés	Confédération	0	1	0	0
	Cantons	9	6	6	4
	Communes	2	4	1	0

5.3 Priorité de thèmes importants

		basse	moyenne	élevée
Police	Confédération	0	0	1
	Cantons	13	7	5
	Communes	4	1	2
Justice	Confédération	0	0	1
	Cantons	12	8	5
	Communes	7	0	0
Impôts	Confédération	0	0	1
	Cantons	11	8	6
	Communes	5	2	0
Parlement (p.ex. débats du conseil)	Confédération	0	0	1
	Cantons	8	2	15
	Communes	2	1	4
Gouvernement (p.ex. décisions du Conseil d'Etat)	Confédération	0	0	1
	Cantons	8	1	16
	Communes	4	1	2
Assurance immobilière	Confédération	1	0	0
	Cantons	14	3	8
	Communes	6	1	0
Permis de construire	Confédération	1	0	0
	Cantons	14	4	7
	Communes	5	1	1
Contrôle des habitants (registre des habitants)	Confédération	1	0	0
	Cantons	15	3	7
	Communes	4	2	1